

Monsieur Gilles GÉRARD soutiendra sa thèse de doctorat en Histoire, intitulée : " La famille esclave à Bourbon " sous la direction de Monsieur Sudel FUMA le :

**Mercredi 4 mai 2011**  
**A partir de 9h**  
**Salle des Conseils**  
**Faculté des Lettres et Sciences Humaines**

**Composition du jury :**

- Monsieur Yvan COMBEAU, Professeur, Université de La Réunion
- Monsieur Sudel FUMA, Professeur, Université de La Réunion
- Monsieur Barthélemy MANJAKAHERY, Université de Tuléar
- Madame Lucile RABEARIMANANA, Professeur, Université d'Antananarivo

**Résumé:**

De la fin du XVIIème siècle jusqu'à l'abolition de 1848, l'île Bourbon, dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, a connu un système esclavagiste marqué par une codification et des pratiques des différents pouvoirs dévalorisant ou niant les structures familiales des esclaves. A côté d'autres moyens de résistances serviles comme le marronnage ou la révolte, il apparaît, grâce à la reconstruction des familles esclaves, que ces formes d'organisation ont permis à une population provenant de razzias en Afrique ou à Madagascar, puis fortement créolisée, de retrouver son humanité, en investissant le champ de la parenté dont les pouvoirs civils ou religieux la privaient. Si un nombre restreint de familles furent reconnues, comme à l'époque de la Compagnie des Indes, la majorité des esclaves vécurent au sein de familles marrons, ignorées et méprisées. Elles apparaîtront au grand jour après l'abolition de l'esclavage en 1848. La natalité fut reconnue importante au sein du groupe des esclaves mais accompagnée d'une forte mortalité infantile. Lieu privilégié de transmissions de valeurs culturelles et linguistiques, la famille esclave, quelles qu'en soient les formes, a permis à de très nombreux esclaves de survivre à un système inhumain, les exclus de la parenté appartenant essentiellement aux groupes ayant connu la destruction de leur système familial, à Madagascar ou en Afrique..

La soutenance est publique.